

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 10 décembre 2019, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le 17 décembre 2019 à 20 h30 sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSY.

Nombre de conseillers : 70

Nombre de conseillers présents à la séance : 47

Nombre de conseillers absents à la séance : 10

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de conseillers représentés : 12

Nombre de conseillers suppléés :

ETAIENT PRÉSENTS :

Michel ROUSSY, Pierre MATHONIER, Philippe GRANIER, Christophe PESTRINAUX, Alain BRUNEAU, Daniel FABRE, Charles DELAMAIDE, Jean-Pierre ROUME, Christian POULHES, Jean-Paul NICOLAS, Alain COUDON, Xavier DALL'AGNOL, Catherine AMALRIC, Ginette APCHIN, Jean-Pierre ASTRUC, Valérie BENECH, Michèle BIGEON, Serge CHAUSI, Geneviève DELPUECH, Guy DELPUECH, Daniel FLORY, Stéphane FRECHOU, Christian GASTON, Bernadette GINEZ, Frédéric GODBARGE, Michelle LABLANQUIE, Sylvie LACHAIZE, Evelyne LADRAS, Paulette LAUBIE, Serge LAUBY, Géraud MARCASTEL, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Florence MARTY, Roger MAURE, Philippe MAURS, Jean-Antoine MOINS, Daniel PAPON, Jean-Pierre PICARD, Gérard PRADAL, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Jeanine TEISSEDRE, Jean-Luc TOURLAN, Bernard TIBLE, Denise VALAT, Jean-Louis VIDAL, Thierry VOLLET

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Angélique BRUGERON (représentée par Jean-Antoine MOINS), Jean-Pierre DABERNAT (représenté par Jeanine TEISSEDRE), Philippe FABRE (représenté par Philippe MAURS), Claudine FLEY (représentée par Pierre MATHONIER), Nathalie GARDES (représentée par Daniel FABRE), Valérie GREIVELDINGER (représentée par Sylvie LACHAIZE), Georges JUILLARD (représenté par Paulette LAUBIE), Jean-Luc LENTIER (représenté par Guy DELPUECH), Nicole LOUBEYRE (représentée par Christophe PESTRINAUX), Sylvie MARIOU (représentée par Michel ROUSSY), Angélique MARTINS (représentée par Michelle LABLANQUIE), René PAGIS (représenté par Alain COUDON)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Jean BRUEL, Christelle CHASTEL, Agnès COURCHINOUX, Thierry CRUEGHE, Christian DAIX, Delphine FLEURY, Michel JABIOL, Patrick MADAMOUR, Magali MAUREL, Anne SOULA

Madame Ginette APCHIN a été élue secrétaire de séance.

N° DEL_2019_151 : FINANCES / DÉCISION MODIFICATIVE 2019/03

Rapporteur : Monsieur Daniel FABRE

La présente Décision Modificative 2019/03 concerne le Budget Principal et les Budgets Annexes de l'Assainissement, du TDMA, des Campings Communautaires, des Transports Urbains et du Centre Aquatique de la CABA.

Concernant le Budget Principal, suite à l'approbation de l'OPAH-RU « Action Cœur de Ville » et pour l'animation de cette opération, les crédits nécessaires doivent être inscrits pour financer le marché relatif à l'animation du programme qui bénéficiera en retour de subventions de l'ANAH, de la Ville d'Aurillac et de la CDC.

Par ailleurs, dans le cadre des actions portées en faveur de la Politique de la Ville, il est prévu que l'Association 10^{ème} Art réalise une fresque sur les murs de l'école des Dinandiers. Il convient également de prendre en considération les dispositions de la convention relative à l'animation de la visite culturelle du rocher de Carlat et de verser dans ce cadre une aide complémentaire à l'Office de Tourisme.

Enfin, en application de la délibération présentée ce même jour relative à l'avenant n° 1 au contrat d'affermage du Prisme et du Centre des Congrès, l'impact du renforcement demandé en matière d'événementiels culturels est pris en considération dans la compensation versée à la SPL Aurillac Développement.

Sur le Budget Annexe de l'Assainissement, un transfert entre comptes est réalisé en

investissement pour permettre le remplacement de deux véhicules. En section de fonctionnement, un ajustement est également opéré sur le compte relatif aux achats de produits de traitement.

Sur le Budget Annexe des TDMA, il convient d'abonder les comptes relatifs aux achats de carburants (pour prendre en considération un volume consommé plus important et intégrer l'effet de la hausse de ces prix), à l'entretien du matériel roulant ainsi que sur les contrats de prestations de service pour les exportations de déchets à la fois sur les déchets ménagers (contrat DRIMM) et sur les déchets recyclables (contrat SYDED). Concernant ces deux contrats, cet ajustement est lié à une hausse des tonnages traités.

De plus, sur ce budget, le recours aux personnels de remplacement a été également plus important que prévu pour pallier les absences d'agents en maladie ordinaire ou en longue maladie. Ce surcoût est partiellement compensé par les remboursements de l'assurance.

Afin d'équilibrer le budget, et alors que la seule réaffectation des crédits de dépenses imprévues ne suffit pas à financer ces différentes charges, il est nécessaire de réduire le virement à la section d'investissement.

En section d'investissement, la baisse du virement est compensée par une reprise sur les dépenses imprévues et par un ajustement des crédits de la dette.

Sur les Budgets Annexes des Campings Communautaires et du Centre Aquatique, des crédits complémentaires sont nécessaires sur le chapitre 012 – Charges de Personnel.

Sur le Budget Annexe des Transports Urbains, les créances irrécouvrables présentées par le Trésorier Principal sont supérieures à la prévision budgétaire.

Le détail de ces différentes modifications figure dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'adopter la Décision Modificative 2019/03 en tant qu'elle concerne le Budget Principal et les Budgets Annexes de l'Assainissement, du TDMA, des Campings Communautaires, des Transports Urbains et du Centre Aquatique de la CABA, ceci conformément aux tableaux joints en annexe.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Michel ROUSSY.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019

Reçu en préfecture le 19/12/2019

Affiché le



ID : 015-241500230-20191217-DEL_2019_151-DE

DECISION MODIFICATIVE 2019/03

BUDGET PRINCIPAL							
Chapitre	Compte	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
FONCTIONNEMENT							
022	022	020	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-128 000,00		
011	6188	524	AIRE	Autres frais divers	7 000,00		Réalisation d'une fresque sur l'école des Dinandiers
011	6238	820	HABI	Publicité, relations publiques - Divers	40 000,00		Animation OPAH-RU
65	65737	95	TOUR	Subv de fonct aux autres établissements publics locaux	15 000,00		Subvention complémentaire à l'Office de Tourisme (gestion rocher de Carlat)
65	6574	90	ECON	Subv de fonct aux associations et autres personnes de droit privé	100 000,00		SEMAD - Avenant n°1 au contrat d'affermage
74	74718	820	HABI	Participation Etat - Autres		20 000,00	Subvention ANAH pour animation OPAH-RU
74	74741	820	HABI	Participation Communes		4 500,00	Participation Ville d'Aurillac pour animation OPAH-RU
74	7478	820	HABI	Participation autres organismes		9 500,00	Subvention CDC pour animation OPAH-RU
					34 000,00	34 000,00	

BUDGET ASSAINISSEMENT						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
INVESTISSEMENT						
21	2182	RESO	Matériel de transport	25 000,00		Achat complémentaire de véhicules
23	2318	RESO	Autres immobilisations corporelles en cours	-25 000,00		
				0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT						
011	6062	RESO	Produits de traitement	10 000,00		Ajustement sur l'achat de produit de traitement
011	611	FIMA	Sous traitance générale	-10 000,00		
				0,00	0,00	

BUDGET TDMA						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
INVESTISSEMENT						
020	020	FIMA	Dépenses imprévues d'investissement	-60 000,00		
20	2051	INFO	Concessions et droits similaires	2 000,00		Logiciel spécifique d'adaptation de poste de travail
021	021	FIMA	Virement de la section d'investissement		-100 000,00	
16	1641	FIMA	Emprunts		42 000,00	
				-58 000,00	-58 000,00	
FONCTIONNEMENT						
022	022	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-111 000,00		
011	60622	ETOM	Carburant	20 000,00		Hausse de la consommation et du prix
011	611	ETOM	Sous traitance générale	70 000,00		Contrat SYDED (traitement des déchets recyclables)
011	611	FIMA	Sous traitance générale	20 000,00		Contrat DRIMM (exportation des déchets ménagers)
011	61551	ETOM	Entretien du matériel roulant	50 000,00		Entretien des bennes et des camions
012	64131	PERS	Personnel non titulaire - Rémunérations	75 000,00		Remplacements supplémentaires en lien avec absentéisme de longue durée
023	023	FIMA	Virement à la section d'investissement	-100 000,00		
013	6419	PERS	Remboursement de personnel		24 000,00	Recettes supplémentaires de remboursement assurance
				24 000,00	24 000,00	

Envoyé en préfecture le 19/12/2019

Reçu en préfecture le 19/12/2019

Affiché le



ID : 015-241500230-20191217-DEL_2019_151-DE

BUDGET CAMPINGS						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
 FONCTIONNEMENT 						
022	022	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-5 000,00		
012	6211	PERS	Personnel intérimaire	5 000,00		
				0,00	0,00	

BUDGET TRANSPORT						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
 FONCTIONNEMENT 						
022	022	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-2 000,00		
65	6541	FIMA	Créances irrécouvrables	2 000,00		Admission en créances irrécouvrables demandée par le Trésorier
				0,00	0,00	

BUDGET CENTRE AQUATIQUE						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
 FONCTIONNEMENT 						
022	022	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-20 000,00		
012	64111	PERS	Personnel titulaire - Rémunérations	15 000,00		
012	64118	PERS	Personnel titulaire - Autres indemnités	5 000,00		- Charges supplémentaires de personnel
				0,00	0,00	